



ARTS PLASTIQUES

Etablissement : ST JOSEPH 1 rue du Bac 92600 ASNIERES
Possible uniquement dans le cadre de l'accueil « Centre de Loisirs »

INSCRIPTION & REGLEMENT : Merci de nous retourner ce bulletin dûment complété et accompagné de votre règlement par courrier postal uniquement à l'adresse suivante (*) :

A.S.C
6, rue Gabrielle
94220 CHARENTON-LE-PONT

(*) Afin d'éviter tout malentendu, merci de ne pas remettre le règlement ni au personnel de l'école ni aux enseignants ni à nos intervenants. Le matériel est prêté par l'association.

Pour toute information : demande d'accusé de réception d'inscription (pas d'envoi automatique), attestations C.E et autres demandes, merci de nous contacter par email à : mlec-asc@sfr.fr

POUR LES CLASSES DE :

GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2 le MERCREDI de 11h à 12h

REPRISE-LE : 16 septembre 2020

FIN LE : 16 juin 2021

Minimum 8 élèves inscrits

Attention ! Le nombre de places aux ateliers étant limité, les inscriptions seront prises en compte en fonction de l'ordre d'arrivée (par voie postale exclusivement).



- ❶ **Merci de préciser le niveau de votre enfant dans l'activité avec nous : Elève Débutant Elève Ancien**
- ❷ **Montant (*) : 280 euros** - Possibilité de payer en 3 fois, dernier dépôt décembre 2020, merci de préciser svp le mois remise en banque au dos de vos chèques, le 1^{er} règlement sera encaissé obligatoirement avant octobre 2020.
- ❸ **Règlement : Ordre LES ASC**

Je soussigné(e) :

E-mail (en majuscule svp).....

Tél. : **Autorise mon enfant** (nom/prénom)

En classe de : **à pratiquer l'activité : ARTS PLASTIQUES à l'école ST JOSEPH ASNIERES**

Fait à : **Le** **Signature des Parents :**

Conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Les ASC s'engagent à utiliser l'ensemble des données personnelles de l'élève et/ou de son représentant dans un but non lucratif et uniquement pour son adhésion aux ASC (pour communiquer avec vous, vous informer des dernières actualités et événements) et à l'établissement scolaire ainsi qu'à nos intervenants. En signant ce bulletin, le représentant légal donne son consentement à l'utilisation de ces données dans ce seul but et est informé qu'il peut y avoir accès, rectifier, supprimer, contester et/ou limiter le traitement de toute information le concernant sur simple demande par email auprès des ASC.

(*) L'inscription est annuelle ; seul un cas de force majeure dûment motivé peut entraîner son annulation.